

VENCE
2 0 1 0

du 8 juillet au 7 août

Nuits du Sud

www.nuitsdusud.com



**Appel à candidature pour le
JOUR DU SUD
& LES ARTISTES
Le samedi 10 juillet 2010
à Vence**

Nous accueillerons les œuvres d'une cinquantaine d'artistes créateurs (peintres, sculpteurs, photographes ...) lors du Jour du Sud du samedi 10 juillet 2010.

Le but de cette journée est de présenter à notre public des œuvres de qualité sur un thème Nuits du Sud qui sera plus précisément cette année « **couleurs et musique** ».

Dossier à nous faire parvenir avant le **15 mai 2010**, à l'adresse suivante :
Nuits du Sud - place du Grand Jardin - 06140 Vence

Votre dossier comprendra - Tout dossier incomplet sera refusé.

- * une photographie de l'œuvre qui sera exposée avec au dos le nom de l'œuvre, ses dimensions, la technique utilisée. Il peut être fourni un visuel en JPEG-300 DPI avec l'ensemble des informations dans l'intitulé de l'image
- * vos nom, prénom, pseudo, adresse, téléphone, mail et site internet si existe et explicatif de votre démarche artistique en 5 lignes
- * une enveloppe timbrée à votre adresse pour le retour.

La commission de sélection est composée de professionnels et amateurs d'art.

Sa mission est d'écarter :

- * les œuvres susceptibles de choquer la sensibilité du public
- * les copies
- * le non respect du format
- * les travaux ne rentrant pas dans le thème.
- * Le critère de création personnelle nous paraît essentiel.
- * Les décisions de la commission restent confidentielles et sont sans appel.

Les résultats de la commission seront communiqués à l'ensemble des participants au plus tard le **15 juin 2010**.

Les artistes sélectionnés devront se présenter au bureau des Nuits du Sud ou confirmer leur présence par email entre le 16 juin et le 30 juin 2010. Toutes absences de réponses dans ces dates annuleront leur inscription.

Le jury se réunira le samedi 10 juillet. **Trois prix seront remis comprenant des expositions, des lots Nuits du Sud et l'impression de cartes postales**

REGLEMENT

Ce concours est ouvert à tous

Le format est de 1m2 au sol totémique.

Le thème est « musique et couleurs »

Une liberté totale dans l'interprétation du thème et dans la technique utilisée

Le matériel n'est pas fourni par les organisateurs. Il sera admis une seule oeuvre par concurrent, qui sera présenté au jury au plus tard le 20 mai (envoi par voie postale uniquement)

Les frais de transport (aller et retour) et les éventuelles assurances des oeuvres seront à la charge des Artistes et devront être souscrites par eux-mêmes. Les noms des 3 vainqueurs seront communiqués le jour même à 17h.

L'exposition se tiendra à Vence, le samedi 10 juillet 2010.

Elle est accessible à tous, dès 10h du matin.

L'artiste ou un représentant devront être présents à cette date tout au long de l'exposition.

Les artistes installeront eux-mêmes, entre 8h30 et 10h, leur oeuvre - après avoir récupéré leur numéro d'enregistrement. Les artistes sont responsables du maintien et de la stabilité de leur oeuvre, sachant que le lieu ne nous permettra pas d'utiliser des fixations murales ou au sol. Les candidats déchargent les organisateurs de toute responsabilité en cas de dommage survenu à leurs oeuvres.

La participation au concours vaut acceptation du présent règlement.

EXPO-VENTE : réservée aux artistes inscrits, sous leur responsabilité